

» cordia est, scindentibus nobis Christi tunicam, quam nec milites in passio-
 » ne Salvatoris scindere ausi sunt; & contabescentibus in iniquitatibus nostris,
 » dum Dei justitiam non habemus. »

Sous ce point de vue la maison de Juda représentant le peuple Chrétien, la maison d'Israël pourroit, comme on l'a vu dans la Préface sur ce livre, représenter particulièrement le peuple Juif; & peut-être que les nombres d'années marqués par Ezéchiel auroient une application particulière à la longue patience de Dieu à l'égard de ces deux peuples. L'infidélité des Juifs depuis Jesus-Christ a sans doute duré beaucoup au delà de 390 ans: mais si ces années dans le sens mystérieux de la prophétie représentoient les années sabbatiques, on trouveroit que 390 sabbatiques produisent plus de vingt-sept siècles, & qu'à remonter jusqu'au schisme des dix tribus vers l'an 976 avant Jesus-Christ, les 390 sabbatiques depuis cette triste époque, embrassent près de dix siècles avant Jesus-Christ, & plus de dix-sept siècles depuis Jesus-Christ, en sorte qu'elles nous amènent jusqu'à nos jours, au milieu desquels Dieu semble commencer de faire éclater les signes de sa colere sur la maison de Juda, c'est-à-dire, sur nous mêmes, par les tremblements de terre & autres fléaux dont sa justice nous afflige, & sur-tout par les rapides progrès de l'incrédulité, dont S. Paul nous découvre le danger lorsqu'il nous dit: (a) « Les Juifs qui étoient les branches naturelles » de l'olivier ont été retranchés à cause de leur incrédulité: *Propter » incredulitatem fracti sunt*: pour vous, c'est par la foi que vous de- » meurez ferme: *tu autem fide stas*: ne vous élevez point; mais crai- » gnez: *noli altum sapere; sed time*. Car si Dieu n'a pas épargné les » branches naturelles, vous devez craindre qu'il ne vous épargne pas » aussi: *Si enim Deus naturalibus ramis non pepercit; ne forte nec tibi » parcat.* » Dans la prophétie d'Ezéchiel on a vu que les 40 années de la patience de Dieu à l'égard des infidélités de la maison de Juda, concourent avec les 40 dernières des 390 qui regardent la maison d'Israël. Si donc dans le sens mystérieux de la Prophétie, ces années sont prises pour des années sabbatiques à compter depuis le schisme des dix tribus jusqu'à nos jours pour les 390 qui regardent la maison d'Israël, il en résultera que les 40 qui regardent la maison de Juda, pourroient former un intervalle de 40 sabbatiques, c'est-à-dire, d'environ trois cents ans qui remonteroiént de nos jours jusques vers le milieu du quinziesme siècle: & n'est-ce pas précisément depuis ce temps que l'on a vu successivement se répandre dans l'occident le scandale de la prétendue réforme, & tant d'autres iniquités qui depuis le milieu du quinziesme siècle ont allumé contre nous la colere de Dieu? Craignons donc avec S. Jérôme que la Prophétie d'Ezéchiel ne reçoive sur nous un nouvel accomplisse-

(a) Rom. xi. v. 20. & 21.

ment, & que ce brisement du pain dont parle le Prophete n'arrive dans notre Jérusalem - même: *Vereor ne ista panis contritio etiam in nostra inveniatur Jerusalem.* Craignons-le, & prévenons la juste colere de Dieu, en revenant à lui de tout notre cœur, afin de pouvoir trouver un asyle sous les ailes de sa miséricorde dans les jours où il fera éclater ses vengeances.

Les 350 jours durant lesquels le Prophete fut obligé de porter l'iniquité de la maison d'Israël, en demeurant couché sur le côté gauche, marquoient, selon le sens immédiat & littéral de la prophétie les 350 années pendant lesquelles le Seigneur avoit déjà supporté l'iniquité de la maison d'Israël, depuis l'érection de l'autel de Béthel jusqu'à la destruction de ce même autel. Les 40 jours durant lesquels le Prophete fut obligé de porter l'iniquité de la maison de Juda en demeurant couché sur le côté droit, marquoient les 40 années qui avoient succédé aux 350 premières, & jusqu'au terme desquelles le Seigneur vouloit bien encore continuer de supporter avec l'iniquité de la maison d'Israël, celle dont la maison même de Juda s'étoit rendue coupable à compter depuis la mission de Jérémie jusqu'à la ruine de Jérusalem. Les 390 jours durant lesquels le Prophete devoit demeurer couché, soit sur le côté gauche, soit sur le côté droit, & représenter en même temps le siege de Jérusalem: ces 390 jours considérés ensemble & sous ce rapport, marquoient les 390 jours du dernier siege de Jérusalem par Nabuchodonosor. Cette poêle de fer qu'il devoit tenir entre lui & la ville pendant ces 390 jours, représentoit les péchés des enfans du Juda, qui devoient rendre le Seigneur inflexible à leur égard au temps de ce dernier siege. Le peu de pain & le peu d'eau dont le Prophete devoit user pendant chacun de ces 390 jours, signifioit la disette & la misere où les Juifs seroient réduits pendant ce siege. Enfin le pain dont le Prophete pouvoit user, devoit être cuit sous de l'ordure d'homme ou de la fiente de bœuf, pour marquer que les Juifs seroient obligés de vivre au milieu des nations, & d'y manger ainsi un pain souillé. Voilà, selon la lettre, le sens de la Prophétie d'Ezéchiel, qui a donné lieu à cette Dissertation. S. Jérôme nous découvre le sens profond & mystérieux qui peut se trouver couvert sous ce voile.

XVII.
Récapitula-
tion & cou-
clusion.





DISSERTATION

SUR

LE RETOUR DES DIX TRIBUS.

I.
Abrégé de
l'histoire des
dix Tribus de-
puis leur sépa-
ration.

Les dix Tribus, après la mort de Salomon, s'étant séparées de la maison de David, & ayant abandonné le culte du Seigneur, se virent bientôt à leur tour rejetées du Seigneur, & livrées à leurs ennemis. Les Rois d'Israël vivement pressés par ceux de Damas, furent obligés de recourir aux Rois d'Assyrie, pour les défendre. Ces défenseurs se rendirent maîtres de ceux qui les avoient appellés à leur secours, & les transportèrent en différentes Provinces, au-delà de l'Euphrate. Thégathphalasar (a) enleva d'abord les Tribus de Ruben & de Gad, & la demi-Tribu de Manassé, qui étoient au-delà du Jourdain, avec toute la Tribu de Nephthali, qui habitoit la haute Galilée. Salmanaçar vint ensuite, & emmena le reste des Tribus du Royaume de Samarie. (b)

Depuis ce fameux transport, l'écriture toute occupée de la Tribu & du Royaume de Juda, d'où le Messie devoit naître, a comme abandonné l'histoire des dix Tribus, en sorte qu'on ne fait plus ce qu'elles font devenues. Nous les avons inutilement cherchées (c) dans toutes les Provinces d'Orient, sur-tout dans celles où les Livres des Rois nous apprennent qu'on les transporta. Nous avons trouvé par-tout des Juifs & des Israélites, sans rencontrer ce que nous désirions, je veux dire, les dix Tribus distinguées entr'elles, & composant une espèce de peuple & de République. Il n'y a que leur propre pays où nous ne les ayons pas été rechercher; & c'est là où nous espérons enfin d'en découvrir au moins quelques vestiges.

II.
Motifs de
ceux qui con-
tentent le re-
tour des dix
Tribus.

Je fais que le préjugé ne nous est pas favorable. La plupart des Peres & des Interpretes nous paroissent opposés. On ne lit nulle part expressément que les dix Tribus soient revenues dans leur pays. Osée reçoit ordre de nommer sans *miséricorde*, une fille qui lui naquit, & qui dé-

(a) 4. Reg. xv. 29. — (b) 4. Reg. xvii. 6. & xviii. 10. 11. — (c) Voyez la Dissertation sur le pays où les dix Tribus furent enlevées, à la tête des deux derniers Livres des Rois.

signoit la maison d'Israël: (a) *Nommez-la sans miséricorde*, dit le Seigneur, *parce que je ne ferai plus de miséricorde à la maison d'Israël; mais je les oublierai d'un profond oubli.*

Joseph (b) qui avoit vu sa nation dans l'état le plus florissant où elle eut été depuis la captivité, assure que les Israélites des dix Tribus ne revinrent jamais de leur exil, & que de son temps on les connoissoit encore dans les Provinces de delà l'Euphrate, où ils étoient en si grand nombre, qu'on ne pouvoit les compter. Saint Jérôme (c) écrivant sur l'endroit d'Osée, que nous avons cité, déclare nettement que les dix Tribus d'Israël ne revinrent jamais de leur captivité; & qu'encore de son temps, elles étoient soumises aux Rois de Perse: *Usque hodie Persarum Regibus servium, & nunquam est eorum soluta captivitas.* Ce qui est suivi par la plupart de nos Commentateurs. (d)

Mais nous opposons à ces autorités un grand nombre de passages des Prophetes, qui marquent expressément le retour futur des dix Tribus. Le même Osée qui dit, (e) que le Seigneur ne fera plus de miséricorde aux dix Tribus, & qu'il oubliera d'un profond oubli Ephraïm, rapporte ensuite ce que Dieu lui déclare (f) qu'il n'exécutera point sa colère dans toute sa rigueur contre Ephraïm: *Ils s'envoleront comme un oiseau du milieu de l'Egypte, & comme une colombe du pays des Assyriens; & je les rétablirai dans leurs maisons*, dit le Seigneur. On peut lire le verset 14. du Chap. XIII. & le Chap. XIV. v. 2. & suivans du même Prophete, qui regardent ce retour de la captivité. Le Seigneur prédit aussi d'une manière très-expressé ce retour, lorsqu'il dit par la bouche d'Amos: (g) *Je rappellerai mon peuple d'Israël de sa captivité; ils rétabliront leurs villes ruinées; ils y habiteront de nouveau. . . Je les planterai sur leur terre, & je ne les en arracherai plus*, dit le Seigneur votre Dieu. Abdias (h) menace les Iduméens du regne des Israélites: & il dit qu'alors la maison de Jacob sera comme le feu; celle de Joseph, comme la flamme; & celle d'Esai, comme la paille; que celle-ci sera dévorée par le feu qui sortira de Jacob; que l'armée des captifs des enfans d'Israël possèdera tout le pays des Chananéens jusqu'à Sarepta.

III.
Promesses du
retour des dix
Tribus.

(a) Osée, 1. 6. *Non addam ultra misereri domui Israel; sed oblivione obliviscar eorum.* D. Calmer traduisoit ces derniers mots ainsi: *Je les abandonnerai dans un éternel oubli.* C'est trop accorder à ses adversaires. Il est vrai que nos Traductions Vulgaires s'expriment dans le même sens: *Je les oublierai & les effacerai de ma mémoire pour jamais*; & D. Calmer a lui-même adopté cette Traduction dans celle qui est jointe à son Commentaire. Mais le Texte ne dit point cela: il ne dit point, *Obliviscar in perpetuum*, ce qui marquerait un oubli éternel: mais il dit simplement, *Oblivione obliviscar*; ce qui ne marque qu'un profond oubli. Ce profond oubli s'accorde aisément avec les promesses; mais les promesses ne s'accorderoient pas avec un oubli éternel. — (b) Joseph. Antiq. lib. xi. cap. 5. *At si dixi quoniam migrauerunt de terra sua, & non reversuri sunt, & non reversuri sunt.* — (c) Hieron. in Osée, 1. 6. col. 1242. nov. edit. Et in Ezech. xxxvii. col. 962. — (d) Vide Sancti in Osée. Vat. alios. — (e) Osée 1. 6. — (f) Osée xi. 9. 10. 11. — (g) Amos ix. 14. 15. — (h) Abdias 7. 18. 20.

Haïe, (a) décrivant l'état heureux qui suivra la captivité de Babylone, dit qu'alors le Seigneur levera l'érendart, & rassemblera les restes de son peuple de tous les pays où ils étoient dispersés; qu'il rassemblera des quatre coins de la terre ceux d'Israël qui avoient été chassés, & ceux de Juda qui avoient été dispersés; que la haine d'Ephraïm & l'inimitié de Juda périront; qu'Ephraïm n'aura plus de jalousie contre Juda, & que Juda ne combattra plus contre Ephraïm; c'est-à-dire, en un mot, qu'Israël & Juda de retour de leur exil, ne seront qu'un peuple, & vivront dans une aussi parfaite intelligence, que lorsqu'au sortir de l'Égypte, ils ne formoient qu'un peuple.

C'est aussi ce que le Seigneur voulut marquer à Ezéchiel, en lui disant de prendre deux morceaux de bois, (b) d'écrire sur l'un, Pour Juda, & pour les enfants d'Israël ses alliés; & sur l'autre: Pour Joseph, pour Ephraïm, & pour toute la maison d'Israël qui lui est unie; de joindre ensemble ces deux bois, en sorte qu'ils n'en fissent qu'un, pour montrer la réunion future des dix Tribus avec celle de Juda: *Faciam eas in lignum unum, & erunt unum in manu Domini.* Le même Prophète (c) promet à Samarie son rétablissement, de même qu'à Jérusalem: *Samarita & filia ejus revertentur ad antiquitatem suam, & tu (Jerusalem,) & filia tua, revertemini ad antiquitatem vestram.* Ailleurs (d) il dit, qu'après la défaite & la mort de Gog, il rappellera les captifs de Jacob, & qu'il aura compassion de toute la maison d'Israël. Enfin, pour marquer d'une manière plus positive (e) le retour de toutes les Tribus, il fait de nouveaux partages dans tout le pays de Chanaan, & assigne aux douze Tribus à chacune sa portion, comme avoit fait Josué après la conquête de la Terre promise.

Haïe (f) ne peut pas être plus exprès qu'il l'est pour ce retour: *En ce temps-là, (il parle du temps qui suivra la perte du dernier ennemi de son peuple, c'est-à-dire, de Cambyse,) vous serez rassemblés un à un, enfants d'Israël; on sonnera de la trompette, & alors ceux qui étoient perdus dans la terre des Assyriens, & ceux qui étoient bannis dans l'Égypte, reviendront à Jérusalem, & y adoreront le Seigneur sur sa montagne sainte.*

Jérémie (g) s'exprime sur ce retour d'Ephraïm dans des termes presque tout pareils à ceux que nous venons de voir. *Réjouissez-vous, Jacob, jetez des cris perçants, & dites: Le Seigneur a sauvé son peuple, les restes d'Israël. Je vais les rassembler des pays d'Aquilon, je les ramènerai des extrémités de la terre. . . . Je les ramènerai au travers des torrents des eaux par le droit chemin; ils y marcheront sans faire de faux pas, parce que je*

(a) *Isai. xi. 12. 13.* — (b) *Ezech. xxxvii. 16. 19.* — (c) *Ezech. xvi. 55.* — (d) *Ezech. xxxix. 25.* — (e) *Ezech. xlviii. 1. & seqq.* — (f) *Isai. xxvii. 12. 13.* — (g) *Jerem. xxxi. 7. 8. 9. Salva, Domine populum tuum, (juxta lxx. & Chald. Salvavit Dominus populum suum,) reliquias Israël, Vides & p. 16. 17. 19. 20.*

suiv le pere d'Israël, & qu'Ephraïm est mon premier-né. Et ailleurs: (a) *La maison de Juda & la maison d'Israël avec elles, reviendront l'une & l'autre, & retourneront ensemble de la terre d'Aquilon, dans le pays que j'ai donné à leurs peres.* Ce qui fut accompli à la lettre, lorsqu'Eldras ayant obtenu du Roi Artaxerxès (b) la permission de retourner en Judée, ramassa autant de Juifs, d'Israélites, & de Prêtres qu'il put, ayant même employé jusqu'aux montagnes Caspiennes pour en faire une plus grosse troupe.

Le même Jérémie (c) dit, que le temps viendra où on ne dira plus, *Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Israël de l'Égypte; mais, Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Israël de la terre d'Aquilon, & de tous les pays où il les avoit dispersés.* Et ailleurs: (d) *Le temps viendra où Rabbat, capitale des Ammonites, sera réduite en un monceau de ruines, & où les enfants d'Israël se rendront maîtres de ces peuples qui ont usurpé leur pays.* Enfin, il promet (e) que les enfants d'Israël & de Juda reviendront ensemble, & répandront ensemble des larmes de joie, en retournant au Seigneur le Dieu de leurs peres; qu'Israël demeurera dans ses anciennes habitations, dans Basan, dans le Carmel, dans les montagnes d'Ephraïm, & dans Galaad: qu'alors on cherchera l'iniquité d'Israël & le péché de Juda; & qu'on ne les trouvera plus, parce que le Seigneur leur aura tout pardonné.

Le Seigneur, parlant par la bouche de Zacharie, décrit de la manière la plus pompeuse le retour de Juda & d'Ephraïm, & le rétablissement de Jérusalem: (f) *Juda sera comme un arc bandé, & Ephraïm comme un carquois plein de fleches. (g) J'affermirai la maison de Juda, & je sauverai celle de Joseph; je les appellerai, parce que j'aurai compassion d'eux, & ils seront comme ils étoient avant que je les eusse rejetés. . . . Je les ramènerai, parce que je les ai rachetés; & je les multiplierai comme ils l'étoient autrefois, & le reste.*

Tobie (h) qu'on peut regarder comme un Prophète suscité de Dieu dans la captivité d'Israël, assure que tous les captifs retourneront, & seront comblés des bénédictions du Seigneur: *Quoniam omnes benedicentur, & congregabuntur ad Dominum.* Et au Chapitre suivant, (i) il dit à son fils le jeune Tobie: *La parole du Seigneur n'est point tombée par terre, nos freres qui ont été dispersés de la terre d'Israël, y retourneront.*

(a) *Jerem. lxxi. 18.* [*Ubi domus Juda ad domum Israel, (Hebr. Ibant domus Juda cum domo Israel,) & venit simul, &c. Voyez la note sur ce Texte dans la Préface qui est à la tête de ce Livre.*] — (b) *1. Esdr. vii. 18.* *Et ego confortatus manu Domini Dei mei qui erat in me, congregavi de Israel principes qui ascenderent mecum. Et ibid. p. 7. Et ascen erunt de filiis Israel, & de filiis Sacerdotum, & de filiis Levitarum, &c. Et cap. viii. 17. Et misi ad Eldo, qui est primus in Chasphiv loco. . . ut adducerent nobis ministros domus Dei nostri, &c.* — (c) *Jerem. xvi. 14.* — (d) *Jerem. xliix. 3.* — (e) *Idem, cap. i. 4. 19. 20.* — (f) *Zach. ix. 13.* — (g) *Idem x. 6. &* — (h) *Tobie xliii. 12. 17.* — (i) *Idem xlv. 6.*

fil d'Oded Prophete du Seigneur, parlant à Afa Roi de Juda, & à toute son armée, leur dit : (a) *Il se passera plusieurs jours dans Israël sans vrai Dieu, & sans Prêtre capable d'enseigner, & sans loi. Mais lorsqu'ils retourneront au Seigneur dans leur affliction, ils le trouveront*

Michée, (b) après avoir prédit la captivité des dix Tribus, leur annonce leur retour en ces termes : *O Jacob, je vous rassemblerai tout entier ; je réunirai les restes d'Israël. Je ramènerai mon peuple tout ensemble, comme un troupeau dans la bergerie. La foule des hommes y sera si grande, qu'elle y causera un grand bruit. Celui qui doit leur ouvrir le chemin, marchera devant eux ; ils forceront les obstacles ; ils passeront, & ils sortiront par la porte ; leur Roi passera devant eux, & le Seigneur sera à leur tête.*

IV.
Vestiges de
l'exécution lit-
térale de ces
promesses.

Il seroit donc mal-aisé de trouver dans l'ancien Testament aucun événement plus circonstancié, si on excepte la venue du Messie, & son règne ; après ce grand objet auquel tous les autres se rapportent, il n'en est point qui soit exprimé d'une manière plus marquée que le retour des dix Tribus. Mais ce n'est pas assez d'avoir rapporté les prophéties qui promettent ce retour, si l'on n'en fait voir l'exécution littérale & historique. On pourroit nous dire que ces prédictions n'étoient que conditionnelles ; & que les dix Tribus, par leurs crimes, mirent des obstacles invincibles à leur parfait accomplissement ; qu'il n'y eut qu'un petit nombre de parfaits Israélites de ces Tribus, qui jouirent des promesses qui leur avoient été faites par les Prophetes, parce que les autres s'en rendirent indignes ; qu'enfin l'effet de ces prédictions ne se verra à la lettre, & dans toute sa plénitude, qu'à la fin des siècles, lorsqu'après que les nations seront entrées dans l'Eglise, Dieu y introduira Israël, tirera le rideau qui leur couvre la vérité, & lèvera le bandeau qui leur ferme les yeux. Nous n'avons garde de nier qu'Israël ne doive un jour retourner à Dieu, & reconnaître celui qu'il a percé : mais nous soutenons que l'on vit une figure de cet événement dans le retour réel, & dans la délivrance effective des dix Tribus, avant la venue de JESUS-CHRIST ; c'est ce que nous allons montrer.

Nous ne parlons point ici de ce nombre d'Israélites, qui après le schisme de Jéroboam, se détachèrent de son parti, & s'attachèrent à Roboam Roi de Juda, & aux deux Tribus qui étoient demeurés fidèles au Seigneur ; (c) on convient qu'ils s'incorporerent dans ces Tribus ; qu'ils eurent part à leur bonne & à leur mauvaise fortune ; & qu'ayant été emmenés captifs avec elles, ils furent aussi remis en liberté dans le même temps par Cyrus. On sait aussi que depuis la destruction du Royaume de Samarie, il y en eut plusieurs qui revinrent à Juda (d) & d'autres qui demeurèrent dans leur pays, confondus avec

(a) 2. Par. xv. 1. & seqq. — (b) Mich. II. 12. *Divident*, (Hebr. *dirumpent*, & *transibunt portam*, & *ingredientur* (Hebr. *egredientur*) *per eam*. — (c) Vide 2. Paral. XI. 13. 14. 15. 16. & xv. 2. — (d) 2. Par. XXX. 5. 11. *Vide* & XXXIV. 6.

les

les Cuthéens & les autres peuples qu'on y avoit envoyés de delà l'Euphrate. (a)

Mais nous reconnoissons que cela ne suffit point pour remplir les expressions des Prophetes ; & que quand il seroit vrai qu'un petit nombre d'Ephraïm, de Manassé, d'Aser, & des autres Tribus se seroit joint à Juda & à Benjamin au retour de Babylone, les prédictions que nous avons rapportées, resteroient encore à accomplir dans leur sens littéral, & qu'on ne pourroit en espérer la parfaite exécution, qu'à la fin du monde, à l'entière conversion des Juifs. Nous prétendons quelque chose de plus ; & nous voulons faire voir que la plus grande partie des douze Tribus habita la terre promise depuis la captivité de Babylone.

Les Livres d'Esdras & des Paralipomenes, & ceux des Maccabées, qui sont les seuls monuments canoniques que nous puissions consulter sur le temps qui a suivi la captivité de Babylone, nous fournissent d'assez bonnes preuves de ce que nous avançons. Dans les Paralipomenes (b) il est parlé de ceux d'Ephraïm & de Manassé, qui au retour de la captivité, s'établirent à Jérusalem avec ceux de Juda & ceux de Benjamin. Esdras, dans le dénombrement de ceux qui revinrent avec Zorobabel, en met qui revinrent d'Elam (c) & de Meghis, (d) qui sont des villes ou des Provinces de Perse. On connoît le pays d'Elam ; le nom de Mégabyse est connu dans l'histoire des Perses. Il y en a d'autres qui revinrent de Thelméla, (e) de Thelharfa, que nous croyons être vers la Cappadoce. D'autres d'Aden, & d'Emor, peut-être de la province d'Eden, & de l'Arménie. Esdras envoya aux Israélites qui demeuroient vers les monts Calpiens, pour les inviter à revenir avec eux. (f) Tous ces lieux n'étoient pas de ceux où les Tribus de Juda & de Benjamin avoient été conduites ; mais ils sont compris dans les provinces où l'on relégua ceux des dix Tribus, comme on peut le voir en confrontant Esdras avec le quatrième Livre des Rois. (g)

Lorsqu'on fit la revue de ceux qui étoient retournés de captivité, on n'exigea pas qu'ils montraient qu'ils venoient de Juda ou de Benjamin ; mais seulement qu'ils fissent voir qu'ils étoient de la race d'Israël : (h) *Utrum ex Israel essent*. Enfin, Esdras conclut son dénombrement par ces mots : *Or tout Israël demeura dans ses propres villes.* (i) Et lorsqu'on célébra la Dédicace du Temple, après le retour de la captivité, on immola douze boucs, comme hosties de propitiation, pour toute la maison d'Israël, suivant le nombre des Tribus ; (k) &

(a) 4. Reg. XVII. 24. — (b) 1. Par. IX. 3. 4. — (c) 1. Esdr. II. 7. 31. — (d) *Ibid.* v. 30. — (e) *Ibid.* v. 59. — (f) 1. Esdr. VIII. 17. — (g) 4. Reg. XVII. 6. — (h) 1. Esdr. II. 59. — (i) Esdr. II. 70. *Universisque Israel in civitatibus suis.* — (k) Esdr. VI. 16. 17. & VIII. 35.

Tome X.

Z z z

lorsqu'Ésdra arriva de Babylone, on immola de même douze veaux en holocaustes, pour toutes les Tribus.

Pourquoi ces douze boucs & ces douze veaux, si toutes les douze Tribus n'étoient pas dans le pays, & s'il y en avoit dix entières au-delà de l'Euphrate? Les Lévites confessoient les péchés des dix Tribus sous Néhémias. (a) Sous les Maccabées, tout le pays étoit plein de Juifs & d'Israélites: la Galilée, la Phénicie, la Judée, les montagnes de Galaad. (b) Judas Maccabée & ses freres accoururent à leur secours, & les garantirent de l'oppression de leurs ennemis. Lorsqu'on voulut faire la fameuse version des Septante, on choisit six hommes de chaque Tribu, qui furent envoyés en Egypte pour y travailler. (c) Dans saint Matthieu, (d) il est parlé des Tribus de Zabulon & de Nephthali, qui virent la lumière que le Sauveur leur porta par sa prédication. (e) Et saint Paul dans le discours qu'il prononça devant Agrippa, déclare qu'il est accusé pour l'espérance de la promesse dont les douze Tribus d'Israël espèrent d'obtenir l'héritage, & pour laquelle elles servent Dieu jour & nuit.

V. Mais en quel temps arriva le retour des dix Tribus? On croit communément, que la permission que Cyrus accorda à la Tribu de Juda, de retourner dans la Palestine, étoit bornée à elle seule; & que ce fut pour elle une prérogative singulière; & un effet miraculeux de la protection de Dieu sur son peuple. Nous reconnoissons volontiers cette protection & cette providence, toujours attentive au salut des Juifs; mais nous sommes persuadés que Cyrus accorda en même temps, ou presque en même temps, à tous les captifs faits par Nabuchodonosor, de retourner dans leurs pays. Les Moabites, les Ammonites, les Egyptiens, les Phéniciens, & les autres qui avoient été transportés par ce Prince dans les terres étrangères, eurent comme les Juifs, la liberté de revenir dans leurs pays. Nous en avons donné des preuves ailleurs. (f)

Ainsi, dans le même temps que les Tribus de Juda & de Benjamin arri-
vèrent de Babylone dans la Judée, il put y venir aussi des Israélites des autres Tribus, dont l'Écriture ne nous a pas conservé le détail. La Chronique des Samaritains avance (g) que l'an trente-cinq du Pontificat d'Abdélus, les Israélites revinrent de la captivité, avec la permission du Roi Saurédus. Ils étoient au nombre de trois cents mille, avec leurs familles, sous la conduite d'Adus fils de Simon. Ce nombre est apparemment enflé beaucoup au-delà de la vérité, & le récit pourroit bien n'être pas fort fidele. Saurédus est apparemment *Assaradon*,

(a) 2. Esdr. 10. 29. — (b) Voyez 1. Macc. 9. 9. 15. &c. — (c) Vide *Aristaa Hist. & Joseph. Antiq. l. xii. cap. 2. pag. 389. & seq.* — (d) *Matt. iv. 15.* — (e) *Act. xxvii. 7.* — (f) Voyez l'histoire des peuples voisins des Juifs, à la tête des grands Prophetes. — (g) *Chron. Samarit. sub anno 3905.*

ou peut-être Darius. Mais passons cette autorité, & ne lui donnons qu'autant de créance qu'elle en mérite. Comme les Tribus de Juda, de Benjamin & de Lévi, ne revinrent que par pelotons, & à différentes reprises, & qu'il en resta encore beaucoup dans la Chaldée, même après le regne de Darius fils d'Hystafpe, & d'Artaxerxès Longue-main, qui avoient été si favorables à la nation: ainsi les dix Tribus ne revinrent qu'à diverses reprises, & d'une manière assez imperceptible, en sorte que l'Histoire n'en aura marqué exactement ni le temps, ni le détail.

L'Historien Joseph remarque (a) qu'Alexandre le Grand ayant entrepris de rétablir le Temple de Bélus, qui étoit à Babylone, employa à cet ouvrage ses soldats, & un grand nombre de peuples. Les Juifs furent les seuls qui ne purent se résoudre à y mettre la main, ne leur étant pas permis, ni d'adorer les idoles, ni de contribuer à leur culte. Le Prince irrité leur fit souffrir bien des mauvais traitements. Enfin, leur état devenu plus favorable, il les laissa en repos, & leur permit même de s'en retourner dans leur pays, où étant arrivés, ils démolirent les temples & les autels qu'ils y trouverent. Le même Auteur (b) raconte, qu'après la prise de Tyr, Alexandre étant venu à Jérusalem, combla de faveurs toute la nation Juive, & leur promit en particulier, d'accorder aux Hébreux qui habitoient à Babylone & dans la Médie, la liberté de vivre selon leurs Loix. C'est ce qu'il exécuta sans doute, lorsqu'il se fut rendu maître de ces pays après sa victoire contre Darius. Et on ne peut point limiter cette faveur aux seuls Juifs, puisqu'il la promet, tant à ceux qui demeuroient à Babylone, qu'à ceux qui avoient été transportés en Médie, qui ne sont autres que les Israélites des dix Tribus. (c)

Depuis Alexandre le Grand, la Judée se peupla de plus en plus, non seulement par des Israélites & des Juifs qui revenoient de delà l'Euphrate, mais aussi par ceux qui s'y rendoient des autres parties du monde, où ils avoient été dispersés, & d'où le Seigneur avoit promis par ses Prophetes de les faire revenir. Joseph nous apprend (d) que Prolemée Philadelphie Roi d'Egypte, ayant fait traduire d'Hébreu en Grec la Loi des Juifs, racheta vingt mille Hébreux qui étoient captifs en Egypte, & les renvoya en liberté dans la Judée. Il ne se contenta pas de délivrer de la servitude ceux qui avoient été pris dans les dernières guerres des Rois d'Egypte contre la Syrie, il y comprit tous ceux

(a) *Joseph. lib. 1. contra Apion. pag. 1048. 1049.* Εὐσεβίου ἐπιφανίου τῆς Βαβυλῶνος ἱστορίας τῶν ἡμετέρων χρόνων, οὗτοι, οὗτοι ἀδελφοὶ ἀποστράψαντες, ἡ νόμοι, ἡ θρησκεία καὶ ἡ ἀποστολή, καὶ ἡ ἀποστολή καὶ ἡ ἀποστολή. — (b) *Idem. Antiq. lib. xi. cap. ult.* Παράκλητος δὲ ἀδελφὸς τῶν ἡμετέρων ἐστὶν ἡμετέρος, ἀπὸ τῆς Βαβυλῶνος ἡ Μεδίας ἡμετέρος τῶν ἡμετέρων, ἀπὸ τῆς ἡμετέρας τῶν ἡμετέρων. — (c) 4. *Reg. xvii. 6. & xviii. 11.* Collocavit eos in civitatibus Medorum. — (d) *Joseph. Antiq. lib. xii. cap. 2.*

548 DISSERTATION, &c.
qui avoient été vendus auparavant, ou faits captifs, de quelque ma-
niere que ce fût.

VI.
Défenseurs
de l'opinion
qu'on vient
d'établir.

Enfin, quoique le sentiment que nous avons tâché d'appuyer dans
cette Dissertation, paroisse assez singulier, & assez éloigné de l'opinion
du commun des Commentateurs, il a pourtant d'illustres défenseurs &
parmi les Peres, & parmi les Interpretes. Théodoret (a) a marqué en
plus d'une occasion, qu'il étoit persuadé du retour d'une grande partie
des dix Tribus, avec celles de Juda & de Benjamin, & que depuis
la captivité, les dix Tribus confondues avec Juda, n'avoient plus fait
qu'un même peuple. Sanctius, Cornélius à Lapidé, (b) Grotius, (c)
& divers autres, s'approchent beaucoup de cette opinion. Saint Cy-
rille d'Alexandrie la tient expressement en plus d'un endroit, (d) aussi-
bien que Théodoret & Théophylacte sur le Chapitre troisieme d'Osée.

(a) Théodoret. in Ezech. iv. 6. & in Jerem. i. 4. — (b) Sancti. & Cornel. in Jerem. iii.
78. & xxxi. 9. in Ezech. iv. 6. & in Osée i. 11. Zach. viii. — (c) Grot. in Ezech.
cap. xvi. 53. — (d) Cyrill. Alex. in Osée i. 11. & in eundem cap. xi. & in Prologo
Zacharias.



DISSERTATION SUR GOG ET MAGOG,

Dont il est parlé dans Ezechiel, Chapitres XXXVIII. & XXXIX.

Les Interpretes sont fort partagés sur la prophétie d'Ezechiel tou-
chant Gog & Magog. Les uns prétendent que cette prophétie a
eu, sinon son accomplissement entier, au moins un premier accom-
plissement avant J. C. Les autres soutiennent qu'elle n'a eu son accom-
plissement que depuis J. C. ou plutôt qu'elle ne sera pleinement accom-
plie qu'à la fin des siècles. D. Calmet se range du côté de ceux qui préten-
dent qu'elle a eu au moins un premier accomplissement avant J. C.
mais peu satisfait du système de ceux qui soutiennent cette première
opinion, il propose un système nouveau. Ceux qui avant lui croyoient
trouver dans les siècles qui ont précédé J. C. un premier accomplissement
de la Prophétie d'Ezechiel contre Gog, prétendoient que sous le nom
de Gog le prophete désignoit Antiochus Epiphane: D. Calmet réfute
cette opinion, & prétend que sous le nom de Gog le Prophete désigne
Cambyse. M. l'Abbé de Vence combat ces deux opinions, & se range
du côté de ceux qui renvoient à la fin des siècles l'accomplissement de
la prophétie d'Ezechiel contre Gog.

Nous conviendrons volontiers avec M. l'Abbé de Vence que le rap-
port qui se trouve entre les prophéties d'Ezechiel & de saint Jean tou-
chant Gog & Magog, donne assez lieu de croire que ces deux prophé-
ties ont le même objet; & que comme il paroît que celle de saint Jean
ne doit avoir son accomplissement qu'à la fin des siècles, ce ne sera aussi
qu'à la fin des siècles, que celle d'Ezechiel sera pleinement vérifiée.
Mais est-il absolument faux que la prophétie d'Ezechiel ait eu un pre-
mier accomplissement avant Jesus-Christ? est-il absolument faux que
Gog puisse désigner Cambyse? Pour mettre le Lecteur mieux en état
de juger de cette double question, nous réunirons ici: 1°. La Disser-
tation même de Dom Calmet; 2°. La réfutation de cette Dissertation
par M. l'Abbé de Vence; 3°. Quelques réflexions sur ces deux Pièces.

Le sentiment de Dom Calmet a encore été depuis attaqué par le

Diversité de
sentiments sur
la prophétie
d'Ezechiel
touchant Gog
& Magog O-
pinion de Dom
Calmet com-
parée par M.
l'Abbé de
Vence Par-
tie de cette
Dissertation.